

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION (CVÉ) DU 25 SEPTEMBRE 2008**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>emplacements différents à l'extérieur d'Ottawa ont été créés. On s'attendait à des difficultés en matière de communication dans ce contexte particulier, et ces difficultés allaient faire l'objet de mesures actives tout au long de la période de transition.</p> <p>En plus, afin d'obtenir un plus grand niveau de coordination et de communication, les rôles des agents de programmes du BFI à l'administration centrale ont été revus de sorte qu'un seul agent a le rôle prépondérant pour chaque bénéficiaire. Aussi, le BFI a débuté l'été passé, l'élaboration d'un système électronique qui fera le lien et qui enregistrera les résultats en temps réel et servira de « pont géographique » qui unit les régions et l'administration centrale (AC).</p> <p>La haute direction du BIF continuera de se concentrer sur la communication et la coordination et de bâtir une culture de partage de l'information et de communication entre l'AC et les bureaux régionaux dans le cadre de sa stratégie visant à intégrer les 25 nouveaux membres du personnel régional au Ministère.</p> <p><u>Actions</u> Le SMA s'est engagé à obtenir un consensus de la part de l'ensemble du personnel concernant la durée et la fréquence des réunions visant tout le</p>	<p>vidéoconférence mis en œuvre à l'échelle du ministère et utilisé le 18 février 2008 à la réunion du personnel présidée par le SMA.</p> <p>Le DG a mis sur pied les appels conférences avec les gestionnaires à toutes les deux semaines. Chaque directeur est responsable du débriefage de son personnel.</p> <p>La première retraite annuelle de tout le personnel a eu lieu en novembre 2007 et 4 groupes de travail ont été établis afin d'examiner les besoins organisationnels.</p>	<p>Suite à une discussion avec tout le personnel, le SMA a mis en place des réunions mensuelles.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION (CVÉ) DU 25 SEPTEMBRE 2008**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>personnel dans le but d'améliorer les communications et le partage de l'information au sein de l'organisation.</p> <p>Parmi les autres activités prévues pour l'amélioration des communications et le partage de l'information, notons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place d'une capacité de vidéoconférence dans l'ensemble de l'organisation; • des séances hebdomadaires d'information à l'intention de la direction et de l'équipe; • une séance de réflexion annuelle pour tout le personnel du BIF (les quatre groupes de travail mis sur pied examineront les besoins de l'organisation, incluant les questions concernant les communications et le partage de l'information, et ces renseignements serviront à la prise de décision quant à l'orientation future). 		<p>Système de vidéoconférence mis en œuvre à l'échelle du ministère et utilisé pour des réunions mensuelles présidées par le SMA.</p> <p>Le DG a mis sur pied les appels conférences avec les gestionnaires à toutes les deux semaines. Chaque directeur est responsable du débriefage de son personnel.</p> <p>La première retraite annuelle de tout le personnel a eu lieu en novembre 2007 et 4 groupes de travail ont été établis afin d'examiner les besoins organisationnels. La prochaine retraite est prévue pour janvier 2009.</p>
<p>Conservation des dossiers de contributions</p> <p>4. Le BIF devrait mettre à jour son manuel des opérations et ses modèles pour le Programme de contribution de l'Interlocuteur fédéral, en y incluant des normes minimales en matière de documentation pour s'assurer que les dossiers de contribution font état d'un examen minutieux de l'admissibilité du bénéficiaire, de décisions de</p>	<p>Réponse de la direction</p> <p>Le BIF veillera à ce que les décisions de financement concernant les bénéficiaires soient officiellement enregistrées afin de s'assurer que l'on conserve une documentation suffisante à l'appui des recommandations du BIF présentées au ministre. Le tableau des répartitions est présentement utilisé à titre de procès verbal des réunions sur les décisions de financement. Le BIF ajoutera une</p>	<p>01/07/2008</p>	<p>État :</p> <p>Mis en oeuvre</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30/09/2008 :</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION (CVÉ) DU 25 SEPTEMBRE 2008**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>financement transparentes et de plans de surveillance fondés sur les risques. L'accent devrait être mis sur la formation des agents de programme sur les exigences mises à jour et sur la surveillance quant au respect et à la conformité aux exigences.</p>	<p>colonne pour enregistrer les points saillants de la décision de financement afin que les discussions soient bien documentées. De plus, la justification spécifique au projet continuera de faire partie de la note de service au signataire de pouvoir autorisé. Le BIF élaborera aussi un formulaire pour appuyer officiellement, au moment de la décision de financement, l'admissibilité du bénéficiaire et l'évaluation des risques dont il aura fait l'objet, ceci afin de s'assurer qu'une documentation est créée pour les dossiers de contribution. En plus, le Bureau continuera à développer et mettre en œuvre son outil de gestion de données électroniques afin de traiter de quelques-uns de ces enjeux.</p> <p><u>Actions</u> Le BIF veillera à ce que l'on conserve une documentation suffisante à l'appui de ses décisions de financement (points saillants appuyant les décisions de financement et le montant recommandé).</p> <p>Le BIF va mettre en œuvre l'utilisation d'un formulaire qui servira à enregistrer officiellement dans les dossiers de contribution l'admissibilité du bénéficiaire et l'évaluation des risques dont celui-ci aura fait l'objet.</p>	<p>31/05/2008</p> <p>01/04/2008</p>	<p>Le BIF a mis en place un formulaire d'admissibilité du bénéficiaire pour le PCIF et les programmes de financement de base ; un formulaire d'évaluation du risque du bénéficiaire ; et un résumé des notes de réunions suite à l'examen des propositions par les homologues. Chaque document fait maintenant partie de chaque dossier contenant les offres de service. Les décisions sur le financement ainsi que les dates sont enregistrées dans un tableau des répartitions.</p> <p>Tel que mentionné ci-haut, les formulaires ont été mis en place et sont utilisés pour l'année financière 2008-09.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION (CVÉ) DU 25 SEPTEMBRE 2008**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>Le BIF va mettre à jour son manuel de politiques et de procédures afin d'y refléter les changements et y inclure tout nouveau formulaire requis pour la documentation.</p> <p>Les plans d'apprentissage pour plusieurs agents actuellement employés par le Bureau incluent de la formation sur les ententes de contribution. Tous les nouveaux agents devront suivre la même formation qui est offerte par l'École de la fonction publique du Canada.</p> <p>Continuer la mise en œuvre du SGIP.</p>	<p>Septembre 2008</p> <p>Processus continu</p> <p>31/03/2009</p>	<p>Les formulaires ont été ajoutés mais la mise à jour sur les changements au niveau des procédures restent à faire suite à la révision finale du processus – recherche d'une efficacité accrue</p> <p>La plupart des agents du BIF ont pris le cours offert par l'École de la fonction publique du Canada sur la gestion des ententes de contribution. Les nouveaux agents devront participer à cette même formation. Les plans d'apprentissage pour les agents actuels incluent la formation ministérielle sur le PTPNI.</p> <p>Le travail permettant le développement des trois programmes du BIF a été complété. Le manuel de formation est en cours de rédaction. La mise en œuvre et la formation des agents du BIF débutera bientôt.</p>
<p>Traitement des ententes de contribution et des paiements</p> <p>5. La direction du BIF devrait passer en revue ses processus d'examen des propositions, de préparation des ententes de contribution et de demande et approbation des paiements afin d'identifier les possibilités de réduire les délais de traitement. Concernant l'examen des propositions, on devrait se demander si les attentes des bénéficiaires pourraient être mieux gérées en instituant une série de dates limites pour la présentation des propositions.</p>	<p>Réponse de la direction</p> <p>Le BIF procédera à un examen des processus, de la demande de financement jusqu'à l'approbation de l'entente de contribution et à l'émission du premier paiement, afin de trouver le moyen d'être plus efficace et les façons de raccourcir les échéanciers lorsque c'est possible, en se demandant notamment si les attentes des bénéficiaires pourraient être mieux gérées en instituant une série de dates limites de présentation de proposition.</p> <p><u>Actions</u></p> <p>La direction du BIF procédera à un examen des processus afin d'identifier</p>	<p>Exercice 08/09</p> <p>31/05/2008</p>	<p>État :</p> <p>Mis en œuvre</p> <p>Mise à jour/Justification : En date du 30/09/2008 :</p> <p>En cours. Les agents du BIF suivent une formation pour l'utilisation du PTPNI afin de</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION (CVÉ) DU 25 SEPTEMBRE 2008**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>les gains d'efficacité qui pourraient être réalisés (incluant la possibilité de faire un examen de la pertinence de la vérification des comptes à post priori par la Comptabilité ministérielle d'AINC).</p> <p>Le BIF établira une série de dates limites pour faciliter la gestion de la charge de travail et des attentes.</p> <p>Le BIF organisera un atelier avec un certain nombre de clients importants pour discuter du calendrier actuel des activités, des lignes directrices du CT et pour faciliter la gestion des attentes.</p>	<p>30/06/2008</p> <p>30/03/2008</p>	<p>télécharger les soumissions, les plans de travail et les rapports, permettant ainsi de réduire la durée passée à photocopier et au scannage des documents. L'examen des procédures d'AINC afin de d'identifier les gains d'efficacité n'a pas encore débuté.</p> <p>La date d'échéance pour la mise en œuvre du programme du BOC a été fixée au 30 avril 2008. Bien qu'une date d'échéance n'a pas été fixée pour le PCIF, les décisions sur le financement ont été effectuées à la fin juin. Des négociations pour le plan de travail pour ce programme sont en cours.</p> <p>Complété. Deux ateliers d'une journée ont eu lieu avec les clients principaux du BIF en mars 2008 pour expliquer les exigences du Conseil du Trésor, les exigences d'AINC, le processus utilisé pour mettre en place des ententes de contribution, les attentes de divulgation, etc.</p> <p>De plus, dans le cadre de l'initiative de renouvellement du site web d'AINC, tous les objectifs et le matériel des programmes ont été mis à jour et seront affichés plus tard cet automne.</p>